



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
SERVICES D'ASSURANCES  
ASSURANCE DES PRESTATIONS STATUTAIRES  
concernant les agents stagiaires et titulaires relevant de la CNRACL**

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

1. NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Commune de Fismes, Hôtel de Ville, 51170 FISMES  
Monsieur Bruno Dehaye. Tél. 03 26 48 31 03 ou 03 26 48 05 50. Fax 03 26 48 82 25  
Adresse générale du pouvoir adjudicateur : *contact@fismes.fr*

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :  
Commune de Fismes, Hôtel de Ville, 51170 FISMES  
Monsieur Dehaye. Tél. 03 26 48 31 03 ou 03 26 48 05 50. Fax 03 26 48 82 25  
ou Monsieur Quéva Tél 03 26 48 05 50

Adresse auprès de laquelle le règlement de la consultation et le cahier des charges peuvent être obtenus :  
Commune de Fismes, Hôtel de Ville, 51170 FISMES  
Monsieur Dehaye. Tél. 03 26 48 31 03 ou 03 26 48 05 50. Fax 03 26 48 82 25  
ou Monsieur Quéva Tél 03 26 48 05 50  
Demandes par mail à envoyer conjointement à *contact@fismes.fr* et *bruno.dehaye@fismes.fr*

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :  
Monsieur le Maire, Commune de Fismes, Hôtel de Ville, 51170 FISMES

2. TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité publique locale  
Le pouvoir adjudicateur **n'agit pas** pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

**SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

3. DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :  
ASSURANCE DES PRESTATIONS STATUTAIRES  
concernant les agents stagiaires et titulaires relevant de la CNRACL

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Marché de Services.

Lieu principal de prestation :

Exclusivement FISMES

L'avis implique marché public à procédure adaptée

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

ASSURANCE DES PRESTATIONS STATUTAIRES

Concernant les agents stagiaires et titulaires relevant de la CNRACL

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

66331000-9 - Services d'assurances accidents et maladie.

Division en lots : NON

Des variantes seront prises en considération : OUI

#### 4. QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

Quantité ou étendue globale :

Marché de prestations d'assurances unique

Options :

Les dossiers de consultation pouvant comporter des options. Le détail des options est disponible dans le cahier des charges

#### 5. DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

3 ans (années civiles 2017, 2018 et 2019)

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### 6. CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Cautionnement et garanties exigés :

Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Ressources propres de la collectivité. Le paiement est effectué en application des articles 86 à 111 du Code des marchés publics et principalement l'article 98 relatif aux délais de paiement

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le candidat doit postuler seul. Une offre ne couvrant pas la totalité des conditions énoncées aux cahiers des charges sera considérée comme irrégulière

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON

## 7. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou (des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet  
S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il entend saisir et l'étendue de celui-ci

Attestation de responsabilité civile et de garantie financière en cours de validité :

Fournir une attestation d'inscription à l'ORIAS

Capacité économique et financière : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Fournir une déclaration sur l'honneur selon laquelle le candidat :

- a satisfait aux obligations sociales et fiscales
- n'a pas été condamné pénalement en matière de travail dissimulé ou clandestin
- ou toute personne ayant agi sous son couvert présente dans son établissement n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8221-2, L8221-3, L8221-5, L8251-1, L5221-8, L5221-11, L8231-1, L8241-1, L8241-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne
- a satisfait aux obligations des articles du Code du Travail concernant le travail dissimulé
- n'a pas fait l'objet, depuis plus de 5 ans, d'une condamnation pour l'une des infractions prévues par les articles suivants : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, deuxième alinéa de 434-9, 435-2, 441-1 à 441-7, premier et deuxième alinéas de 441-8, 441-9 et 450-1 du code pénal, 1741 du code général des impôts
- a satisfait aux obligations du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés s'il en est redevable
- ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir visée au code des marchés publics et à l'article 38 de l'ordonnance N° 2005-649 du 6 juin 2005

Capacité technique :

La preuve de la capacité du candidat pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle et des références de prestations attestant la compétence du candidat dans le domaine souhaité

Marchés réservés : NON

## 8. CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

La prestation est réservée à une profession particulière :

Oui. Sociétés, entreprises ou intermédiaires d'assurance régis par le code des assurances, de la mutualité, de la sécurité sociale ou pouvant exercer en libre prestation de services.

### SECTION IV : PROCEDURE

## 9. TYPE DE PROCÉDURE

Marché à procédure adaptée

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer : Non

Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : Non

## 10. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Valeur technique de l'offre. Pondération : 35%
2. Tarifs appliqués. Pondération : 50%
3. Assistance technique. Pondération : 15%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

## 11. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : sans objet

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Le dossier de consultation doit être demandé par courriel, télécopie ou courrier. En aucune façon par téléphone.

Il peut être téléchargé sur la plate-forme Xmarchés ou sur le site internet de la Commune (onglet : Les Marchés publics)

Document payant : NON

Date limite de réception des offres :

**VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 à 18 h 00**

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
Français exclusivement

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
Durée en jours : 75 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique

Il ne s'inscrit pas dans un programme financé par les fonds communautaires

Les critères d'examen des candidatures sont :

- Dossier administratif complet,
- Adéquation des capacités économiques, financières, techniques et professionnelles avec l'objet du marché

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidatures et les offres seront transmises

- soit sous enveloppe cachetée par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et garantir leur confidentialité. Ils pourront être remis également contre récépissé en Mairie de Fismes
- soit par réponse électronique sur la plate-forme Xmarches

Date d'envoi du présent avis sur plateforme Xmarches et au BOAMP : **14 septembre 2016**

#### **SECTION VI - PROCÉDURES DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif de Chalons en Champagne

Introduction des recours :  
Tribunal Administratif de Chalons en Champagne

*Vu, le Maire*  
*JP Pinon*